



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 12 avril 2016

L'an deux mille seize et le douze avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BRESSOLLES - CASTAGNE - CAUQUIL - COLOMBIER - DEGLISE - DELOUVRIER - DURAND (Suppléant) - DUVAL - GALZIN - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VIALA B.

Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU

N° 2016/35

**Objet : Aquaval : tarifs vente de marchandises et divers
(applicables à compter du 18 juin 2016)**

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée de fixer les tarifs des produits vendus à la base de loisirs Aquaval à partir du 18 juin 2016, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

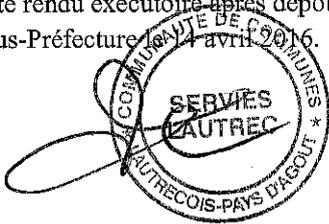
PRODUITS	Prix TTC	PRODUITS	Prix TTC	PRODUITS	Prix TTC
<u>BOISSONS</u>		<u>GLACES</u>		<u>DIVERS</u>	
OASIS	2,00	CHOC'N'BALL 160 ml	2,50	CAMPING CAR :	
COCA-COLA	2,00	KING CONE 260 ml	2,50	Parking nuitée juillet-août	5,00
PERRIER	2,00	MAGNUM	2,00	ZUMBA (la séance)	2,00
ICE TEA	2,00	BOMBONIERA	2,00	LOCATION PARASOLS	1,50
ORANGINA	2,00	SOLERO	2,00	MINI-GOLF :	
EAU 150 cl	2,00	MY CORNETTO	2,00	La partie	1,50
CAFE	1,00	HARIBO PUSH UP	2,00	Balle perdue	2,00
THE	1,00	TWISTER	2,00	BALLE PING PONG	1,00
EAU 50 cl	1,00	CALIPPO	2,00	BRASSARDS	5,00
		CORNETTO 90 ml	1,00	CULOTTE BAIN JETABLE	2,00
<u>CONFISERIE</u>		CREMINO	1,00	BOXER ENFANT	6,00
SACHETS HARIBO	1,00	ROCKET	1,00	BOXER ADULTE	9,00
MINI FRITES	1,00	KOLORKI	0,50	MAILLOT fille ou femme	10,00
MINI POLKA	1,00	X-POP	1,00	LUNETTES	4,50
DRAGIBUS	1,00	CALIPPO SHOTS	2,50	CARTE POSTALE :	
SUCETTES	0,50			Tarif particulier	1,00
M & M'S	1,50	<u>AUTRES SURGELES</u>		Tarif commerce	0,70
CHIPS BRET'S 30 g	0,50	CHRONO CROQUE	3,00	ENVELOPPE PRE-	
		PIZZA REINE	2,50	TIMBREEE :	
<u>SANDWICHES</u>		TARTE 3 FROM	2,50	Unité	1,00
JAMBON/BEURRE	3,00	CHEESE BURGER	2,00	Paquet de 10	9,00
FROMAGE	3,00	GAUFRE	2,00	SAC CHARBON DE BOIS	
JAMBON/FROMAGE	3,00	CREPE	2,00	+ 10 ALLUME FEU	10,00
NUTELLA	3,00	BEIGNET	2,00		
		BARQUETTE FRITES	2,00		

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve, à partir du 18 juin 2016, les tarifs des produits vendus à la base de loisirs Aquaval, tels que fixés dans le tableau ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 24 avril 2016.



Le Président,
Raymond GARDEME

